

voit un enfant Jésus le corps emmailloté et étendant ses bras. Les confessionnaux de Saint-Jean sont irréprochables par leur décence et leur simplicité.

A Paris on a déployé beaucoup de luxe dans le banc d'œuvre. A Lyon le banc d'œuvre à grand appareil n'existe pas. Nos fabriciens sont plus modestes et se contentent de donner l'exemple de la piété. Au reste, la grande dimension de ces bancs est gênante, et ceux qui y siègent doivent éprouver quelque embarras à poser aussi ostensiblement. A Lyon le banc d'œuvre est moins grand parce qu'il ne sert qu'aux fabriciens et que le clergé ne vient pas s'y installer pour entendre les sermons.

Les distinctions sociales n'existent pas devant Dieu, ou plutôt elles n'existent que pour imposer des devoirs plus rigoureux à ceux qui en sont revêtus ; d'après cela, on conçoit que dans une église, les chaises doivent être d'un modèle uniforme, fort simples et d'une structure qui empêche de les confondre avec les chaises de salon. Les chaises sont une tolérance et non un droit. En Italie et en Espagne, il n'y en a point, et l'aspect des églises y gagne. L'abus extrême est de faire une enceinte privilégiée gardée par les loueuses de chaises et de tolérer des *priez-dieu* (1) ornés de toutes les fantaisies de la mode, rembourrés, sculptés, armoiriés et garnis même d'une petite bibliothèque dévote. Nos chaises rustiques en nattes tressées suffisent et il n'y a point d'innovation à réclamer dans cette partie.

Rien ne s'oppose au déploiement de toutes les ressources artistiques pour les bénitiers. Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que leur partie essentielle est la vasque qui contient l'eau bénite. Son abord doit être facile, à la portée de tous ; sans cela on serait obligé, comme à Paris, d'avoir recours

(1) Selon Ménage, on doit prononcer *prié-dieu* et non *prie-dieu*.